

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Bachelor en Communication Visuelle	
Orientation	Orientation Photographie	
Titre du module	Pratique et technologie photographiques I	
Code	2CVph11	DCV303233FE26
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 3	
Crédits ECTS	6	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Le module s'articule en deux unités d'enseignement et permet aux étudiant·es de développer des compétences avancées dans le domaine de la photographie en général, notamment en photographie éditoriale, documentaire et commerciale. Il développe également leurs compétences spécifiques tant techniques que professionnelles.</p> <p>a) Pratique photographique: ce cours amène les étudiant·es à renforcer leurs compétences de conception, de réalisation et de finition de projets, à partir d'un thème précis. Il développe leurs capacités à sélectionner les aspects formels en fonction du contenu de chaque travail et renforce leur maîtrise technique à travers une approche éditoriale orientée sur la nature morte.</p> <p>b) Atelier intervenant: ce cours amène les étudiant·es à concevoir et développer une démarche de création originale, dans la photographie éditoriale et/ou plasticienne.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>a) Pratique photographique (4 jours & 1 semaine bloc): à travers la réalisation et la gestion de projets rapides, et dans le cadre de travaux de groupe et de consultations régulières avec l'enseignant·e, les étudiant·es approfondissent les divers aspects pratiques liés à la conception, la production et la réalisation d'un travail photographique. Le cours insiste sur les aspects professionnels des projets. Il aborde, en outre, les aspects techniques complexes liés à la nature de chaque projet.</p> <p>b) Atelier intervenant (5 jours & 1 semaine bloc): le cours, basé sur des thématiques données par l'enseignant·e, instaure un dialogue critique, tant collectif qu'individuel, sur chaque projet réalisé.</p>
Formes d'évaluation et de validation	<p>Les travaux réalisés dans chaque unité font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre.</p> <p>L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant·es aux cours.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les deux notes attribuées.</p>
Modalités de rattrapage	<p>Remédiation possible en fin de semestre. Présentation d'un projet sur un thème donné dans l'unité ou les unités insuffisantes, le cas échéant d'un projet combinant les compétences à améliorer dans les unités insuffisantes.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec la responsable de module.</p>
Enseignant·e·s	<p>a) Maxime Guyon</p> <p>b) Philippe Jarrigeon</p>

Responsable module	Calypso Mahieu
---------------------------	----------------

Descriptif validé le	15 octobre 2026	Par	Calypso Mahieu
----------------------	-----------------	-----	----------------